
JARDIN DE REUILLY : UN QUARTIER TRANSFORMÉ, APAISÉ ET VÉGÉTALISÉ

Place Sarah Monod (rue Jacques Hillairet)

MAIRIE
12

SOMMAIRE

- P.4** Un quartier transformé
- P.5** Le nouveau quartier Jardin de Reuilly en chiffres
- P.6** Réaménagement de la Place Sarah Monod (rue Jacques Hillairet)
- P.7** Échange avec Micheline PRESSAC, secrétaire du Conseil de quartier
- P.8-9** Des rues à hauteur d'enfants
- P.10-11** Rue de Charenton : la première Vélorue de Paris
- P.12** Création d'un carrefour à la hollandaise à l'angle de la rue de Charenton et des boulevards de Bercy et de Reuilly
- P.13** Réaménagement des rues Dubrunfaut, Dugommier et Pleyel
- P.14-15** Un ambitieux nouveau plan de circulation
- P.16** Une modification du plan de circulation pour fluidifier le fonctionnement des transports en commun et des mobilités douces
- P.17** Le Paris des mobilités douces
- P.18-19** La Place du Colonel Bourgoïn et la rue Érard





**Emmanuelle
PIERRE-MARIE**

Maire du 12^e arrondissement



Pierrick PARIS

*Adjoint chargé de la
prévention, de la sécurité,
de la tranquillité publique
et maire du quartier Jardin
de Reuilly*



Mathieu DELMESTRE

*Adjoint chargé des mobilités,
des transports et maire du
quartier Aligre-Gare de Lyon*



Christophe TEISSEIRE

*Adjoint en charge de
la transformation de l'espace
public, de la végétalisation,
de la voirie et de la
valorisation des déchets*

ÉDITO

Chères habitantes, chers habitants,

En 2021, la Ville de Paris et la Mairie du 12^e arrondissement de Paris lançaient une démarche unique permettant aux habitantes et aux habitants de participer à la transformation de leur cadre de vie, de leur quotidien : Embellir votre quartier.

Dotée d'une enveloppe de 5,5 millions d'euros en investissement, afin de transformer, d'apaiser et de végétaliser les quartiers. Embellir votre quartier permet de concentrer sur une même période l'ensemble des transformations de l'espace public d'un quartier, en coordination avec les interventions des opérateurs de réseaux (gaz, électricité, etc.).

Après plusieurs mois de travaux, issus de la concertation avec les habitantes et les habitants du quartier, mais aussi avec les membres du Conseil de Quartier, le quartier Jardin de Reuilly, premier quartier à bénéficier de cette démarche, vient de terminer sa mue.

Et quelle transformation ! Création de près de 6000 m² d'élargissements de trottoirs et de 4 rues aux enfants, création de près de 1300 m² d'aire piétonne, aménagement de 7 nouveaux couloirs réservés aux bus pour fluidifier les transports en commun, création de la première vélorue de Paris, aménagement de 2 nouveaux kilomètres de pistes cyclables sécurisées, plantation de près de 170 nouveaux arbres et de près de 2200 m² de végétation.

Ces évolutions sont historiques. L'embellissement du quartier Jardin de Reuilly démontre notre ambition d'adapter Paris et le 12^e arrondissement pour toutes les générations, pour un meilleur partage de l'espace public, pour toutes les mobilités et lutter contre le réchauffement climatique.

Nous tenons à remercier les habitantes et les habitants mais également les commerçantes et les commerçants, pour leur patience pendant les travaux d'embellissement et de transformation.

Nous remercions également le Conseil de Quartier Jardin de Reuilly les participantes et les participants à la concertation et aux marches exploratoires, pour leurs propositions constructives, la Section Territoriale de Voirie Sud-Est, le Service des Aménagements et des Grands Projets, mais également la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement de la Ville de Paris pour la qualité de leur travail et des réalisations.

Aujourd'hui, nous sommes très fières et fiers de vous présenter, à travers ce livret, les nouveaux aménagements du quartier Jardin de Reuilly.

Après le quartier Jardin de Reuilly et depuis le 13 juin 2023, le quartier Aligre-Gare de Lyon a également commencé sa transformation dans le cadre de la démarche Embellir votre quartier.

Ensemble, nous continuerons à transformer Paris avec vous et pour vous !

LE NOUVEAU QUARTIER JARDIN DE REUILLY

EN CHIFFRES

+ **1 290 m²**
d'aire piétonne



+ **6 000 m²**
de trottoirs supplémentaires
sécurisés

+

1 140 m

de couloirs de bus
pour fluidifier la circulation



+ **1 700 m**
d'aménagements
cyclables



+ **174**
arbres plantés

+ **2 140 m²**
de nouvelles bandes plantées



+

5 nouvelles places
aménagées

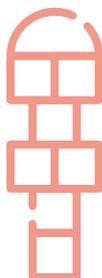


+ Création de
la **1^{ère}** vélorue
de Paris

+

4

nouvelles
rues aux enfants



RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE SARAH MONOD



AVANT

APRÈS



+

310 m²
d'espace
piéton

+



82
arbres plantés

+



500 m²
de bandes plantées

À l'initiative du Conseil de quartier Jardin de Reuilly, la place Sarah Monod (rue Jacques Hillairet) s'est transformée. D'une place minérale, cette place est devenue un véritable poumon vert. Enrichie d'une strate arborée riche en végétaux, la place constitue désormais un réel îlot de fraîcheur au coeur du quartier. Ce nouvel aménagement adapte la ville à toutes et tous et à la lutte contre les conséquences du réchauffement climatique.

ÉCHANGE AVEC **MICHELINE PRESSAC**

*Secrétaire du Conseil de quartier
Jardin de Reuilly*



Quel était le rôle du Conseil de quartier Jardin de Reuilly dans la conception des projets de la démarche Embellir votre quartier ?

Le quartier Jardin de Reuilly a été le premier quartier concerné du 12^e arrondissement lors du lancement de l'opération « Embellir votre quartier ».

D'avril à juin 2021, le conseil de quartier s'est fortement investi dans cette concertation.

Nous avons pour mission de présenter des propositions de transformation de l'espace public portant sur la végétalisation, la piétonisation, le développement des mobilités douces et l'apaisement de la circulation.

Les habitants étaient aussi consultés : 209 contributions, 287 participants sur le site dédié de la Mairie de Paris.

Comment le Conseil de quartier Jardin de Reuilly s'est-il organisé pour recueillir des propositions d'aménagement dans la cadre de la démarche Embellir votre quartier ?

Pour répondre le mieux possible à cette commande et veiller à ce que chaque secteur de notre quartier bénéficie de ce plan, la commission « espace public » réunie lors d'une assemblée générale de présentation du projet a

constitué quatre « équipes ». Pour chacune un responsable était chargé d'organiser les marches exploratoires avec comme priorités l'apaisement de la circulation et la végétalisation.

Les quatre secteurs choisis étaient les suivants :

- Conservatoire, Georges Semprun, les Messageries
- Mairie, Dugommier, Dubrunfaut, Pleyel
- Bourgoin-Erard
- Montgallet-Hillairet - Vivaldi.

Nous avons examiné l'ensemble des contributions des habitants pour les intégrer à nos propositions

Les cartes mises à notre disposition sur le site de la Mairie nous ont permis notamment de voir les sous-sols susceptibles d'accueillir des plantations en pleine terre.

Ce travail lourd mené par l'ensemble du Conseil de quartier nous a permis d'élaborer un gros dossier technique et nous avons pu ainsi constituer un projet cohérent répondant aux aspirations des habitants de chaque secteur. Nous avons également interrogé les commerçants afin de tenir compte de leurs souhaits.

À partir de l'ensemble de ces propositions, comment le Conseil de quartier Jardin de Reuilly a-t-il déterminé ses choix de projets d'aménagement ?

L'assemblée générale du 20 mai 2021 a été consacrée au choix des projets. Nous avons décidé de choisir trois grandes opérations dans les lieux les plus peuplés de notre quartier et qui nécessitaient des espaces de respiration :

- place du Colonel Bourgoin et rue Erard : circulation et végétalisation
- Montgallet : végétalisation de la place Hillairet-Sarah Monod et circulation
- Dugommier : aménagement de deux placettes, végétalisation bd de Reuilly, rue Dubrunfaut, rue Dugommier, rue Pleyel

Ces projets étaient liés également à la révision du plan de circulation et à la mise en place de la vélorue de Charenton.

Plusieurs réunions publiques de concertation ont eu lieu en Mairie en 2022 auxquelles le Conseil de quartier a participé.

Quel bilan tirez-vous des transformations du quartier Jardin de Reuilly ?

Après quelques désagréments dus aux travaux, les habitants sont pleinement satisfaits de ces améliorations qui ont apporté un grand changement à notre quartier.

Pour moi, la plus grande réussite est la création de cette place boisée Montgallet-Sarah Monod car c'est un projet que je portais depuis 2001, à la création des conseils de quartier.

DES RUES À HAUTEUR

Élément constitutif de la politique de transformation de la ville menée par la Ville de Paris et la Mairie du 12^e arrondissement de Paris, la création de plusieurs rues aux enfants dans le cadre de la démarche Embellir votre quartier Jardin de Reuilly traduit une volonté de sécurisation autour des établissements scolaires et de lutte contre la pollution de l'air.

Les rues aux enfants consistent en la piétonisation des voies aux abords d'écoles, de crèches, de collèges, de lycées, de conservatoires, d'équipements sportifs, etc. Elles ont vocation à sécuriser le trajet domicile-école pour les enfants, mais aussi de les protéger avec une moindre exposition aux pollutions atmosphérique et sonore.

Des barrières amovibles sont installées lorsque cela est possible. Elles permettent le passage des véhicules de secours et des services (collecte des ordures ménagères, etc.) mais interdisent le passage des véhicules motorisés.

L'espace libéré permet de végétaliser la ville, de jouer, de flâner... C'est le cas notamment des rues aux enfants Jacques Hillairet, Cité Moynet, Brèche-aux-Loups et tout dernièrement Elisa Lemonnier.



RUES JACQUES HILLAIRET
ET CITÉ MOYNET



D'ENFANTS



LA RUE AUX ENFANTS BRÈCHE-AUX-LOUPS

Après la réalisation des rues aux enfants Charles Baudelaire et Lamoricière, la transformation de la rue Brèche-aux-Loups en rue aux enfants est l'exemple même de la transformation de Paris : une portion de la rue a été piétonnisée devant l'école Brèche-aux-Loups et le collège Jules Verne. L'espace public aux abords de ces établissements est désormais sécurisé et à l'abri des flux motorisés. Des strates végétales basses et moyennes ont été plantées pour rafraîchir la rue, tout comme le revêtement de couleur claire.



RUE ÉLISA LEMONNIER



Sécurisation
de la rue pour les
850 élèves des
établissements
scolaires.

+ 440 m²
d'espace
piéton



194 m²
de bandes plantées



RUE DE CHARENTON : **LA PREMIÈRE VÉLORUE DE PARIS**



La rue de Charenton, entre la rue Montgallet et le boulevard Diderot, a été transformée en vélorue.

L'objectif de cette transformation : mieux partager l'espace public et rééquilibrer l'usage des mobilités.

Une vélorue est une section de voie appartenant au réseau cyclable structurant, accessible à tout public, confortable et efficace pour les cyclistes. La vélorue leur offre un espace de circulation mixte accueille uniquement un trafic motorisé de desserte locale. A ce titre, elle ne doit plus constituer un itinéraire de transit ou un « raccourci malin » pour les véhicules.

Dans le cadre de la transformation du quartier Aligre-Gare de Lyon, la vélorue de Charenton sera prolongée du boulevard Diderot jusqu'à la place de la Bastille.



LA VÉLORUE : EN PRATIQUE

? Je suis riverain·e, je ne vais plus pouvoir sortir de chez moi.

> **FAUX !** Les riveraines et les riverains pourront toujours sortir de leur garage et de leur place de stationnement et emprunter la vélorue.

? La vélorue a pour objectif d'entraver la circulation automobile.

> **FAUX !** La vélorue n'a pas pour vocation d'entraver la circulation automobile. Son objectif est un partage des déplacements entre les cyclistes et les automobilistes. Les automobilistes sont invités à y circuler à la même allure que les cyclistes.

? La vélorue empêche les services de secours (pompiers, police) d'intervenir ?

> **FAUX !** Les services de secours pourront emprunter la vélorue et se rendre sur leur lieu d'intervention.

? La circulation sur la rue de Charenton a explosé !

> **FAUX !** Le réaménagement de la rue de Charenton a permis d'apaiser le quartier. De près de 7000 à 9 000 véhicules par jour en 2021 sur cet axe, ce sont environ 2 500 véhicules qui circulaient en mars 2023, soit une diminution de près de 4 500 à 6 500 véhicules par jour.

CRÉATION D'UN CARREFOUR À LA HOLLANDAISE

À L'ANGLE DE LA RUE DE CHARENTON ET
DES BOULEVARDS DE BERCY ET DE REUILLY



1 carrefour
sécurisé
pour toutes
et tous



280 m²
d'espace
piéton



La partage de l'espace public pour toutes et tous est une des priorités de la Mairie du 12^e arrondissement de Paris. C'est ainsi que le premier carrefour à la hollandaise du 12^e arrondissement a été réalisé à l'intersection de la rue de Charenton et des boulevards de Bercy et de Reuilly. L'objectif : repenser les mobilités, donner une meilleure visibilité aux usagères et usagers, sécuriser les piétonnes et les piétons, mais aussi les cyclistes.

Un carrefour à la hollandaise est l'aménagement d'un carrefour le plus souvent giratoire selon les principes d'aménagement utilisés aux Pays-Bas, à savoir la réalisation d'une bande cyclable sur l'extérieur de la chaussée interne au carrefour (et circulaire pour un giratoire), protégée et prioritaire pour les cyclistes à chaque voie entrant ou sortant du carrefour.

RÉAMÉNAGEMENT DES RUES DUBRUNFAUT, DUGOMMIER ET PLEYEL

UNE PLACE DE VILLAGE EN CŒUR DE VILLE

Le quartier autour de la rue Dubrunfaut a été apaisé. La déviation du trafic hors du cœur de quartier a significativement diminué les nuisances sonores et la pollution. L'élargissement des trottoirs a permis d'accorder davantage de place aux déplacements piétons et aux arbres.



PLACETTE DUBRUNFAUT

Une placette, avec la qualification d'aire piétonne, a vu le jour entre la rue de Dubrunfaut et le boulevard de Reuilly. Cet agrandissement de trottoir permet de tracer une continuité piétonne sur le boulevard, sécurisant les cheminements piétons. Encourager la mobilité piétonne sur cet axe bénéficie directement à ses commerces et à son marché. Pour la traverser, les vélos doivent quant à eux rouler au pas.



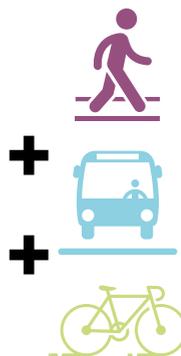
RUES DUBRUNFAUT ET PLEYEL

La transformation du carrefour routier Dugommier-boulevard de Reuilly a permis la création de la placette Dubrunfaut. Grâce à la fermeture de ce carrefour, le trafic motorisé a été réduit dans le cœur du quartier. La suppression du stationnement a permis d'accroître la surface des trottoirs et la plantation de 20 nouveaux arbres.

UN AMBITIEUX NOUVEAU PLAN DE CIRCULATION

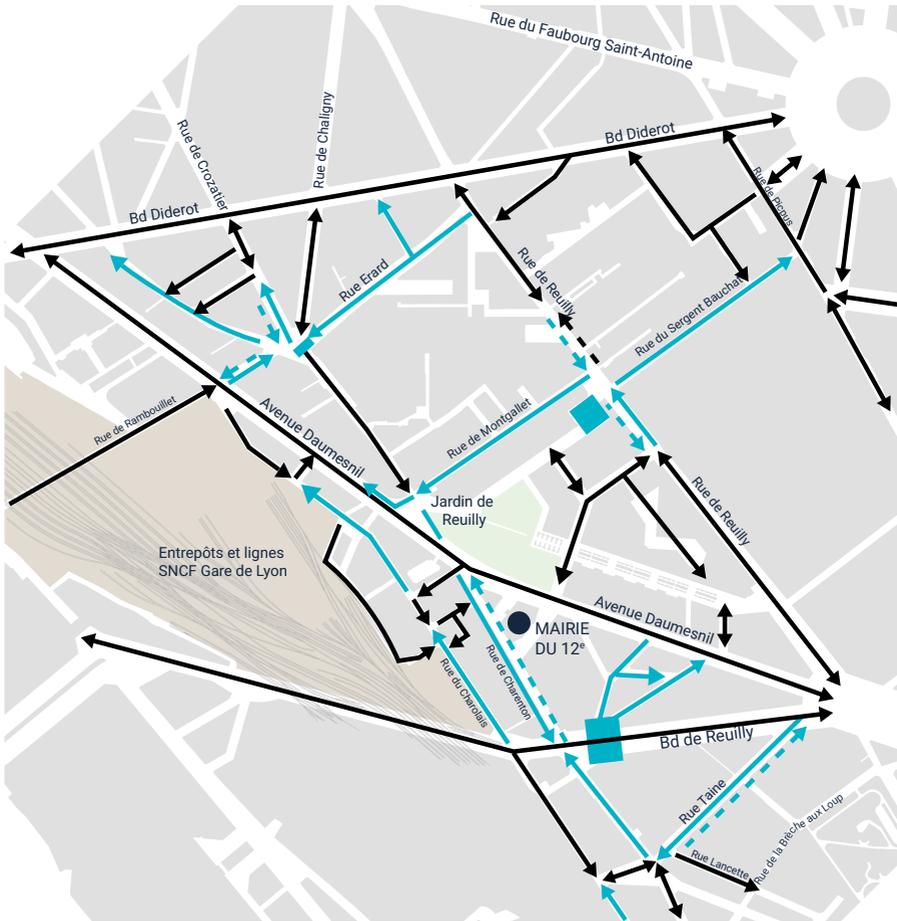
À l'issue de la concertation de la démarche Embellir votre quartier Jardin de Reuilly, les habitantes et les habitants ont émis le souhait de vivre dans des quartiers plus apaisés.

Le plan de circulation du quartier Jardin de Reuilly a été adapté afin de canaliser le trafic de transit sur les axes principaux de l'arrondissement et le réduire en cœur de quartier. Ces modifications ont également consisté à rééquilibrer le partage de l'espace public entre les différents modes de transport, pour encourager notamment les mobilités douces. La circulation des bus a été facilitée sur plusieurs axes par la création de couloir de bus. Des aménagements cyclables ont été réalisés afin d'assurer de meilleures conditions de circulation et encourager ainsi les mobilités durables.



POUR APAISER

LES CŒURS DU QUARTIER



Nouveau sens de circulation

Circulation inchangée

Couloir de bus

Aire Piétonne

Sens de circulation

UNE MODIFICATION DU PLAN DE CIRCULATION POUR FLUIDIFIER LE FONCTIONNEMENT DES TRANSPORTS EN COMMUN ET DES MOBILITÉS DOUCES



> Un nouveau couloir Boulevard Diderot (entre les rues de Chaligny et Rondelet)

- ⊕ 1 couloir bus prolongé de 230 mètres
- ⊕ Continuité du couloir sur le boulevard Diderot



> Création d'une voie bus en double-sens rue de Reuil (au niveau du métro Montgallet)

- ⊕ 2 voies réservées aux bus et création de deux quais bus PMR



> Apaisement de la rue Taine grâce à la création d'un couloir de bus (vers la place Félix Eboué)

- ⊕ 1 nouveau couloir bus



> Rue Crozatier

- ⊕ 1 couloir bus long de 100 mètres
- ⊕ Changement du sens de circulation pour apaiser la rue

LE PARIS DES MOBILITÉS DOUCES



Les évolutions du nouveau plan de circulation priorisent les modes de transport doux, et moins polluants.

Ce plan permet d'assurer aux piétonnes et aux piétons des déplacements agréables et sécurisés, de garantir une fluidité de circulation pour les transports en commun et véhicules prioritaires. Il contribue également au développement de nouveaux aménagements sécurisés pour les cyclistes.

LA PLACE DU COLONEL BOURGOIN ET LA RUE ÉRARD

UNE NOUVELLE PLACE ET



- 
+ 240 m²
d'espace piéton
- + 3** 
nouveaux bancs
- + 1** 
nouveau couloir de bus
sur la place
- + 2** 
de nouvelles bandes
plantées

PLACE DU COLONEL BOURGOIN

Volonté des riveraines et des riverains, mais également du Conseil de quartier Jardin de Reuilly, le réaménagement de la place du Colonel Bourgoin constitue un exemple de la transformation de Paris pour toutes et tous : la configuration giratoire (rond-point) et routière de la place a été transformée en placette piétonne pour un meilleur partage entre les différents modes de déplacement et limiter le trafic de transit.

La création d'un nouveau couloir réservé aux bus permet de fluidifier la circulation. La végétalisation, l'installation de nouveaux bancs et la mise en accessibilité de la fontaine l'ont transformée en un lieu de fraîcheur accueillant et reposant.

UNE NOUVELLE RUE

AU PROFIT DES PIÉTONNES ET DES PIÉTONS

RUE ÉRARD

La transformation de la place du Colonel Bourgoïn et celle de la rue Erard constituent un nouvel aménagement global au profit de la mobilité piétonne. La suppression du stationnement et les importantes extensions des trottoirs de la rue Erard permettent de se déplacer en toute sécurité. Les nouveaux arbres et les nouvelles bandes plantées embellissent et rafraichissent considérablement cette nouvelle rue.



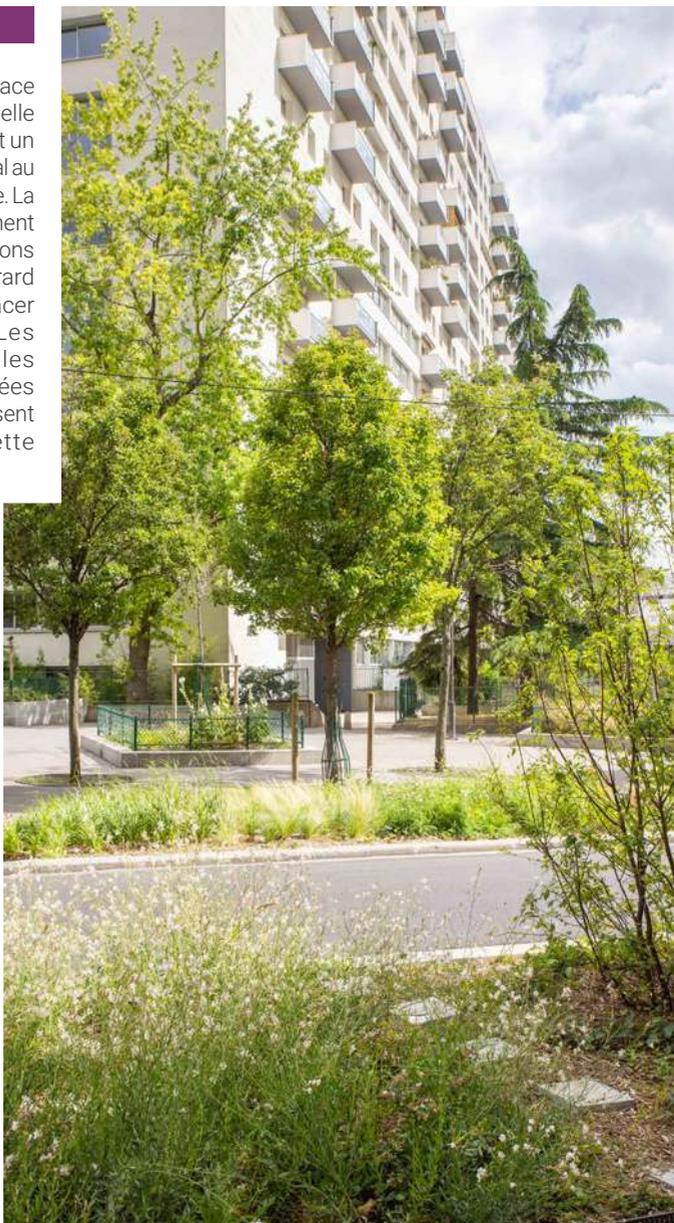
+ 1400 m²
de trottoir

Chaussée sur la rue Énard réduite à 4,50 m et trottoirs élargis.

+ 12 
jardinières créées

+ 40 
arbres plantés

+ 1000 m²
de bandes plantées





MAIRIE
12